

COMPTE RENDU DU CM du 30/01/2014 à 19 h 00

Présents :

Anita BOISHARDY, Maire, Serge PASQUALINI, Mireille BILLARD, Pierre MOIROUD, Gilles GUSMERINI adjoints.

Evelyne CALZAMIGLIA, Guy CHARVET, Marie-Louise PATAT, Annie PIELLARD, Sébastien POULENARD, conseillers.

Absent(s) et excusés: Stéphane ARALDI, Frédéric CHASSARD, Emmanuel CLOCHER (pouvoir à Pierre MOIROUD)

Secrétaire de séance : Evelyne CALZAMIGLIA

Approbation du dernier compte-rendu.

1-Rapport des commissions :

Conseil communautaire du 13/01/2014 :

1.1 Visite du pôle social et espace jeunesse

1.2 Présentation des actions inscrites dans le pacte Déchets de la communauté de communes :

- promotion du compostage individuel et en habitat collectif,
- mise en place d'un système incitatif pour diminuer les apports de végétaux en déchetterie,
- nouvelle plaquette pour sensibiliser les habitants au geste du tri,
- mise en place d'une plateforme de déemballage de suremballages en grandes surfaces,
- développement du parc de conteneurs de la collecte sélective
- Manifestations éco responsables : mise à disposition gracieuse aux associations de bacs de collecte sélective, de gobelets et couverts recyclables
- Sensibilisation des habitants aux couches lavables avec la mise en place d'un partenariat avec l'association Yapock (mise à disposition de couches lavables).

1.3 Etat d'avancement concernant la pose de conteneurs dans les communes ;

1.4 Courrier d'information aux habitants que la redevance incitative ne sera appliquée qu'à compter de début avril 2014 (date fixée lorsque le déroulé des opérations sera connu plus précisément).

1.5 Demande auprès du Conseil Général d'affranchir les enfants des écoles primaires inscrits dans les transports scolaires des frais de dossiers qui seront demandés dès la rentrée prochaine.

2-Finances : Budgets prévisionnels 2014

- Budget assainissement 2014 : sur proposition de la commission des finances, le conseil vote le budget prévisionnel 2014 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

Section d'exploitation :	45 226.00 €
Section d'investissement :	129 692.00 €

- Budget général 2014 : sur proposition de la commission des finances, le conseil vote le budget prévisionnel 2014 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

Section de fonctionnement :	679 222.00 €
Section d'investissement :	1 009 016.00 €

Dont restes à réaliser en dépenses de : 50 000.00 €

Le vote de ces budgets permettra le fonctionnement des services municipaux.

- Vote des taxes locales : Le conseil décide de ne pas augmenter les taxes locales en 2014.
- Le conseil est informé que le trésorier municipal n'a pas pu recouvrer des titres de recettes malgré toutes les actions engagées et accepte de les prendre en admissions en non valeurs pour un montant de 290.54 €.

3-Ressources humaines

- Le conseil est informé du retour de l'adjoint technique 2^{ème} classe en charge de la cantine sur un poste aménagé et annualisé de 12.69 heures par semaine au 01/02/2014 au lieu des 27.75 heures précédemment. Cette modification a reçu un avis favorable du Centre de Gestion de la Savoie et du Comité Médical Départemental. Les heures d'entretien des locaux communaux seront effectuées par l'agent embauché lors du remplacement à hauteur de 16 heures annualisées par semaine. Le conseil autorise le maire à signer un contrat de 3 ans en remplacement du contrat aidé actuel.
- Le conseil prend connaissance de l'absence pour maladie de l'adjoint d'animation titulaire et qui effectue des heures sur le secrétariat de mairie. La durée de l'indisponibilité sera connue début février 2014. Le conseil charge le Maire de trouver une remplaçante auprès des mairies environnantes et du Centre de Gestion. Il autorise le Maire à signer un nouveau contrat pour la durée de l'indisponibilité.

4-Réhabilitation de la cure :

- ✓ Le conseil charge le maire de déposer un dossier de demande subvention au titre de la réserve parlementaire 2014.
- ✓ Avenant à la maîtrise d'œuvre : le conseil prend connaissance de l'avenant à venir concernant la mission DQE (quantitatif) qui a pour objet de fixer la présentation des offres des entreprises pour un montant de 1500.00 euros. Ce document énumère les ouvrages à quantifier ainsi que les diverses unités d'œuvre et en précise les quantités pour chacun des corps d'état. Gilles Gusmerini est chargé de prendre attache avec l'architecte avant signature de cet avenant.

5- Questions diverses.

- ✓ Aménagement du centre : Le Maire fait part au conseil de l'état d'avancement des travaux relatifs au marché Fontaine.
- ✓ Demande des copropriétaires clos Leysin : Le conseil municipal prend connaissance du souhait des copropriétaires de céder le chemin privé qui dessert le lotissement du Clos Leysin à la collectivité. Le conseil Municipal soulève le fait que d'autres chemins privés pourraient éventuellement faire

l'objet de cessions à la demande des riverains sur la commune. Les cessions font l'objet d'une procédure bien particulière avec une éventuelle enquête publique. C'est la raison pour laquelle l'assemblée décide que les éventuelles cessions amiables de chemins privés pourraient être intégrées lors d'une prochaine modification du tableau de la voirie communale. Afin de pallier les difficultés liées au déneigement, le conseil propose de demander à l'entreprise chargée du déneigement d'effectuer un passage lors des épisodes neigeux sur votre chemin. Cette voie secondaire ne sera pas considérée comme prioritaire et chaque copropriétaire devra gérer les éventuels talus de neige engendrés par le passage des engins.

- ✓ Mesure qualité de l'Air : Le Maire informe que l'école de Saint Paul a été retenue par l'Observatoire de la Qualité de l'Air pour une étude qui évalue la qualité de l'air et le confort dans les salles de classes de l'école. Les résultats seront connus en 2015. Ces connaissances de la qualité de l'air permettront de proposer des solutions pour améliorer les environnements scolaires des 300 écoles testées en France.

Dates à retenir :

Réhabilitation de la cure : Ouverture des plis le 28 février 2014.

Le prochain conseil aura lieu le 6 mars 2014.

Le repas des Anciens est fixé au dimanche 13 avril 2014.